



HAL
open science

Des adverbes en ”-ment” quantifieurs de totalité: ”totalelement, completement et entierement”

Véronique Lenepveu

► To cite this version:

Véronique Lenepveu. Des adverbes en ”-ment” quantifieurs de totalité: ”totalelement, completement et entierement”. Catherine Schnedecker; Constanze Armbrecht. La quantification et ses domaines, 7, H. Champion, pp.303-315, 2012, (Colloques, congrès et conférences Sciences du langage, histoire de la langue et des dictionnaires). hal-02174064

HAL Id: hal-02174064

<https://hal.science/hal-02174064v1>

Submitted on 4 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des adverbes en *-ment* quantifieurs de totalité : *totalemment, complètement et entièrement*

Véronique Lenepveu
Université de Caen, CRISCO, CNRS FRE 28 05

0. Introduction

Nous nous sommes proposé de comparer trois adverbes de fonctionnement très proche et considérés dans les dictionnaires comme synonymes¹. Il s'agit des adverbes *totalemment*, *complètement* et *entièrement*, trois adverbes quasi-synonymes tant la différence sémantique semble ténue, ce qu'on peut déjà vérifier en observant le caractère incongru d'énoncés tels que :

- (1) ?? la ville est *totalemment* détruite mais pas *entièrement*
- (2) ?? la ville est *complètement* détruite mais pas *totalemment*
- (3) ?? la ville est *entièrement* détruite mais pas *complètement*.

On peut cependant trouver des contextes d'emploi partiellement différents que nous essaierons de repérer, afin d'identifier les conditions d'emploi respectives des trois adverbes. Pour ce faire, nous préciserons, dans un premier temps, leur place dans le système adverbial à partir notamment des études que proposent Molinier & Levrier 2000 et Nøjgaard 1995, ces auteurs mettant en évidence le fonctionnement syntaxique et sémantique commun aux 3 adverbes en les intégrant à une même sous-classe. Nous étudierons ensuite l'interaction de ce fonctionnement avec le contexte à partir d'exemples attestés pris dans le cederom du Monde (2001-02), en nous attachant presque exclusivement à l'emploi des trois adverbes dans les constructions verbales transitives pour montrer comment l'interprétation de l'adverbe « quantifieur » de totalité est déterminée en partie par la structure actancielle du verbe². Nous chercherons enfin à dégager la spécificité de chacun de ces adverbes en les mettant en relation avec les adjectifs correspondants *total*, *complet* et *entier*, ceci en nous appuyant sur l'analyse que propose C. Schnedecker (2004 & 2006) des adjectifs *total* et *entier*.

1. A quelle classe adverbiale appartiennent ces adverbes ?

¹ Voir par exemple le *TLF_i* à l'entrée *complètement*.

1. 1. La classe des adverbes de manière quantifieurs chez Molinier & Levrier 2000

Chez Molinier et Levrier, les trois adverbes font partie des adverbes de **manière quantifieurs** qui ont pour principale caractéristique de ne pas pouvoir apparaître en tête d'une phrase négative, ce qui montre, selon ces auteurs, que les adverbes quantifieurs de manière sont syntaxiquement intégrés à la proposition. On exclut ainsi (4) et (5) :

(4) *(Considérablement + Enormément + Modérément), Max n'a pas souffert (Molinier & Levrier 2000 : 188)

(5) *(**Totalement + Complètement + Entièrement**), Max n'a pas renoncé à son projet

Le test de l'interrogation permet également d'isoler les adverbes de manière quantifieurs des adverbes de manière verbaux, lesquels en principe répondent à une question partielle (*Comment t'a-t-il répondu ? Plutôt aimablement.*) tandis que les adverbes de manière quantifieurs peuvent répondre à une question totale. Précisément, au sein des adverbes de manière quantifieurs, les trois adverbes sont intégrés à la sous-classe des adverbes de **complétude** et sont définis par la possibilité qu'ils présentent de pouvoir répondre à une question totale dont le foyer est l'adverbe *tout à fait* :

(6) Luc a-t-il tout à fait raté son but ?

Luc a (partiellement + **entièrement + complètement** + ...) raté son but (Molinier & Levrier 2000 : 209)

(7) Cette information est-elle tout à fait fausse ?

Cette information est (absolument + **complètement + entièrement** + partiellement + ...) fausse (Molinier & Levrier 2000 : 209)

Cette sous-classe, compatible avec des verbes et des adjectifs non gradables, regroupe les adverbes en *-ment* du type *absolument, complètement, entièrement, intégralement, partiellement, parfaitement, pleinement, pratiquement, quasiment, radicalement, rigoureusement, strictement, totalement*. Elle se construit en opposition à deux autres sous-classes : **les adverbes intensifs et les adverbes d'extension qualitative**.

Les adverbes de complétude s'opposent aux **intensifs** du type *considérablement, abondamment, énormément, ...* qui peuvent répondre à une question dont le foyer sera *beaucoup* ou *très* :

² Voir Fuchs *et al.* 1991.

(8) Max a-t-il **beaucoup** souffert ?

Max a souffert (considérablement + énormément + modérément) (Molinier & Levrier 2000 : 189)

(9) Max est-il **très** doué ?

Max est (considérablement + énormément + modérément) doué (Molinier & Levrier 2000 : 189)

Ils s'opposent aussi aux adverbes **d'extension qualitative** qui marquent l'adéquation du prédicat avec son sujet : *essentiellement, foncièrement, fondamentalement, proprement, purement, réellement, véritablement, vraiment...* Pour cette sous-classe, ce sont les adverbes *fondamentalement* ou *foncièrement* qui jouent le rôle de terme non-marqué dans le test de l'interrogation utilisé pour distinguer les 3 sous-classes :

(10) Max est-il **foncièrement** (pervers + un vaurien) ?

Max est (essentiellement + intrinsèquement + typiquement + ...) (pervers + un vaurien) (Molinier & Levrier 2000 : 189)

Nous résumons la sous-classification que propose Molinier & Levrier 2000 des adverbes quantifieurs en *-ment* dans le tableau ci-dessous :

Adverbes de manière quantifieurs en *-ment* (Molinier & Levrier 2000)

A. Adverbes intensifs :

les intensifs-quantitatifs : *abondamment, considérablement, énormément, joliment, rudement, sacrément, particulièrement, spécialement, singulièrement, hautement, exceptionnellement, nettement, notablement, sensiblement, relativement, ...*

les intensifs-appréciatifs : *admirablement, merveilleusement, abominablement, effroyablement, ...*

B. Adverbes de complétude : *absolument, complètement, entièrement, incomplètement, intégralement, partiellement, parfaitement, partiellement, pleinement, pratiquement, quasiment, radicalement, rigoureusement, strictement, totalement.*

C. Adverbes d'extension qualitative : *réellement, vraiment, véritablement, essentiellement, foncièrement, fondamentalement, intrinsèquement, spécifiquement, typiquement, proprement, purement, notoirement, ...*

1. 2. La classe des adverbes de degré-manière de Nøjgaard 1995

Chez Nøjgaard, *totalelement*, *complètement* et *entièrement* font partie des adverbes bivalents de **degré-manière**, c'est-à-dire des adverbes qui s'apparentent aux adverbes de degré quand ils modifient un adjectif, mais qui se comportent comme des adverbes de manière quand ils modifient un verbe tout en gardant un sens intensif. Par exemple :

(11) La population a complètement changé en 3 ans (Nøjgaard 1995 : 207)

(12) Il est complètement fou

(13) La tête me tournait très légèrement (Nøjgaard 1995 : 204)

(14) Il est légèrement ivre

Les adverbes de degré-manière sont isolés syntaxiquement des adverbes de degré et des adverbes de manière sur la base de deux critères :

– ils ne peuvent pas entrer dans un déterminant complexe, ce qui les isole des quantitatifs purs comme *beaucoup* mais aussi comme *énormément*. Nous pouvons à cet égard comparer (15) et (16) :

(15) Il a énormément d'appétit

(16) *Il a **totalelement /entièrement /complètement** d'appétit

– Le second critère est l'aptitude de ces adverbes à servir de réponse à une question totale, ce qui les distingue, nous l'avons vu, des adverbes de manière.

Précisons qu'au sein des adverbes de degré-manière, Nøjgaard (1995 : 211-212) isole les adverbes comme *complètement*, *totalelement* et *entièrement*, dont la racine comporte le sème totalité et qui sont susceptibles de constituer une détermination double portant à la fois sur le verbe et son actant objet, voire aussi sur le verbe et son actant sujet³. Va servir de test la paraphrase au moyen du groupe prépositionnel *en totalité*, une forme qui détermine le syntagme verbal mais exige la présence d'un actant quantifiable dans sa portée. Soit un exemple emprunté à Levrier & Molinier (2000 : 213), qui utilisent également cette paraphrase :

³ Voir Guimier (1996 : §2) pour une analyse approfondie des différentes portées sémantiques possibles de l'adverbe intra-prédicatif.

(17) Max a **totale**ment payé la rançon \approx Max a payé **en totalité** la rançon (Molinier & Levrier 2000 : 213)

Dans cet énoncé, *totale*ment est paraphrasable par *en totalité*, forme qui détermine le syntagme verbal mais exige la présence d'un actant quantifiable dans sa portée.

En résumé, nous avons affaire à un type d'adverbe de manière qui exprime le degré et qui est donné sous la forme d'une quantification de complétude : il n'est pas purement intensif et il ne porte pas fondamentalement sur l'adéquation du prédicat au sujet. Enfin, il a la capacité d'avoir une double portée sémantique, sur le verbe et sur son objet, plus rarement sur son sujet⁴.

2. Interactions avec le contexte

2. 1. Le rôle du bornage du procès

Pour étudier l'interaction du fonctionnement des trois adverbes avec le contexte, nous partirons d'une contrainte observée par Nøjgaard (1995 : 235-236), mais également formulée pour l'anglais par Tenny (2000 : 303-310)⁵, à savoir que ces adverbes, qui comportent le sème *totalité*, sont incompatibles avec un procès atélique. Nøjgaard oppose ainsi les deux exemples (18) et (19) où il apparaît que *entièrement* ne peut fonctionner de la même façon qu'un adverbe de degré :

(18) Nous dansions **beaucoup** pendant des heures

(19) *Nous dansions **entièrement** pendant des heures (Nøjgaard 1995 : 236)

2. 2. Effets contextuels

Nous voulons montrer, pour notre part, que le bornage du procès peut s'effectuer de différentes manières, et par là que la contrainte de télélicité peut être respectée de différentes façons.

Lorsque la télélicité du procès est déterminée par le type de complément, la contrainte peut être satisfaite par la présence d'un **objet unique**, que cet objet constitue un tout hétérogène ou un tout homogène⁶. Par exemple :

⁴ S. Schlyter (1977 : 64-67) donne les exemples suivants qui illustrent les deux possibilités :

a) Ophélie sortait entièrement de l'eau \rightarrow *Ophélie tout entière*

b) Athos sortait entièrement son épée du fourreau \rightarrow *l'épée entière*

⁵ Voir aussi Piñon (2005 : 154) pour *completely*.

⁶ Cf. G. Kleiber (1997)

(17) L'explosion d'une camionnette piégée avait **totalem**ent détruit l'édifice de l'AMIA (*Le Monde*, 26/07/02, p. 3)

(18) La Guadeloupe a **totalem**ent renouvelé sa représentation parlementaire (*Le Monde*, 18/06/02, p. 55)

Si la contrainte de télélicité peut être satisfaite aussi par la présence d'une multiplicité déterminée d'objets, une **multiplicité indéterminée d'objets** semble en revanche exclure la télélicité, mais nous observons que dans ce cas, une lecture distributive permet de respecter cette contrainte. Ainsi, l'exemple (19)

(19) Ils ont **totalem**ent détruit des villes

ne signifie pas que *la totalité des villes a été détruite* mais que *certaines des villes ont été détruites en totalité ou dans leur totalité*. Le bornage ne pouvant pas s'opérer sur l'ensemble, il s'opère sur l'élément, chaque élément étant constitué alors nécessairement d'un tout (*une ville*) avec des parties : *des maisons, des rues, ...* Soit encore l'exemple attesté (20) où il apparaît que la lecture distributive permet là aussi de maintenir la contrainte de télélicité :

(20) Jusqu'à peu, l'Angleterre négligeait **totalem**ent des aspects pourtant importants du football moderne, telle la formation des jeunes joueurs, voire la condition physique ou la diététique (*Le Monde*, 10/06/02, p. 2)

La paraphrase *la totalité des aspects pourtant importants du football était négligée par l'Angleterre* est exclue car le bornage ne peut pas s'opérer sur l'ensemble, mais il s'opère sur l'élément formant un tout hétérogène composé de parties, et nous comprenons que *certaines des aspects ont été négligés en totalité ou dans leur totalité*. La même observation peut être faite en présence d'un déterminant indéfini quantificateur de la pluralité. Ainsi, dans l'exemple (21) :

(21) ils contrôlent **complètement** certains villages, levant l'impôt révolutionnaire auprès des petits commerçants, des propriétaires terriens et des fonctionnaires du gouvernement (*Le Monde*, 11/04/01, p. 6)

nous ne retenons que la seule lecture distributive *chacun de ces villages est contrôlé dans sa totalité*.

Avec une **multiplicité déterminée d'objets**, deux interprétations sont alors possibles, qui ne s'excluent pas mutuellement. A (22)

(22) Ils ont **totalem**ent détruit les villes

nous associons **une lecture collective** que nous identifions au moyen de la paraphrase *la totalité des villes a été détruite*, le bornage s'effectuant sur l'ensemble déterminé qui forme un tout homogène composé d'éléments. Même si cette interprétation semble être l'interprétation préférentielle, **une lecture distributive** est également possible, à laquelle nous faisons correspondre la paraphrase *chacune des villes a été détruite dans sa totalité ou en totalité*. Le bornage peut en effet s'effectuer sur chacun des éléments qui forme un tout hétérogène composé de parties. Dans l'exemple attesté ci-dessous, les deux lectures, collective et distributive, sont également envisageables :

(23) Cette société (...) a **totalem**ent reconstitué les arbres généalogiques qui relient, sur vingt générations, le président et le héros du Blitz à leur ancêtre anglais (*Le Monde*, 20/09/02, p. 2)

L'énoncé (23) signifie que *la totalité des arbres généalogiques a été reconstituée*, mais également que *chaque arbre généalogique a été reconstitué dans sa totalité ou en totalité* ; un arbre généalogique constituant un tout composé de parties, l'interprétation distributive est en effet possible.

Les adverbess *entièrement* et *complètement* permettent aussi cette double lecture⁷. Soit pour exemples :

(24) Selon elle [Claude Leostic], « le 1^{er} avril à Ramallah, l'armée a **entièrement** détruit les immeubles de l'ONG Relief, poursuivant son action contre les organisations d'assistance médicale (...)» (*Le Monde*, 3/04/02, p. 2)

► *la totalité des immeubles a été détruite / chacun des immeubles a été détruit dans sa totalité ou en totalité*

(25) Les nouvelles pages sont **entièrement** dédiées à la TV (*Le Monde*, 2/04/02, p. 23)

► *la totalité des nouvelles pages est dédiée à la TV / chacune des nouvelles pages est dédiée à la TV*

(26) Beaucoup d'amateurs d'opéra n'ont jamais compris pourquoi cette artiste (...) ne devait jamais enregistrer **entièrement** les grands rôles wagnériens ni les chanter sur scène. (*Le Monde*, 29/03/02, p. 16)

⁷ L'ambivalence entre les deux interprétations peut être levée, lorsque par exemple l'interprétation collective est redondante, ce qui est le cas de l'exemple suivant où *tout* apparaît en position de pré-déterminant :

(a) Tous les édifices sont entièrement construits en pierre taillée (*Le Monde*, ? ?) ► *chaque édifice est construit dans sa totalité en pierre taillée*.

► *la totalité des grands rôles wagnériens n'a jamais été enregistrée par cette artiste / aucun des grands rôles wagnériens n'a été enregistré en totalité ou dans sa totalité par cette artiste.*

(27) L'intervention militaire [...] n'est pas parvenue à atteindre pleinement ses principaux objectifs : gagner la paix et détruire **complètement** les réseaux terroristes qui étaient installés dans le pays. (*Le Monde*, 12/09/02, p. 1)

► *détruire la totalité des réseaux terroristes / détruire chacun des réseaux terroristes dans sa totalité*

Cependant, la contrainte de télicité n'est pas toujours respectée, que nous ayons affaire à une multiplicité d'objets ou à un objet unique. L'adverbe peut en effet prendre une valeur qualitative, et cette lecture qualitative paraît tout à fait indépendante du bornage du procès.

3. Valeur qualitative des 3 adverbes

Aux énoncés vus jusqu'à présent, nous pouvons opposer une série d'exemples où l'adverbe se combine avec un procès atélique et semble prendre une valeur plutôt qualitative que strictement quantitative. Soit tout d'abord l'exemple (28) où le procès est atélique et l'adverbe *complètement* qualitatif :

(28) « J'avais autour de moi beaucoup d'artistes (...) qui le vénéraient **complètement** » (*Le Monde*, 21/02/01, p. 28)

Une paraphrase pourrait être : *j'avais autour de moi beaucoup d'artistes qui le vénéraient à tous points de vue , à tous égards, sans aucune réserve.*

Les deux valeurs quantitative et qualitative peuvent même cohabiter, notamment dans les constructions transitives, l'adverbe portant rarement de façon exclusive sur le verbe, ce qui est illustré par l'exemple (29) :

(29) J'adhère **totalelement** à l'analyse de J. Juillard, du Nouvel Observateur (*Le Monde*, 4/05/02, p. 5) ≈ j'adhère à **toute** l'analyse et j'y adhère **sans aucune réserve, à tous égards.**

De même, *entièrement*, pris dans une locution verbale atélique, présente une valeur qualitative dans l'exemple (30) tandis que la complétude est prise à la fois d'un point de vue quantitatif et qualitatif dans (31) :

(30) Roger-Pol Droit écrit : « Voilà bien une expérience idiote, direz-vous : tout à fait inutile, dépourvue d'intérêt. Vous avez **entièrement** raison. C'est justement à cela qu'elle sert (...) » (*Le Monde*, 9/02/01, p. 9) ≈ *vous avez raison à tous points de vue, à tous égards*

(31) « j'assume **entièrement** l'échec actuel même si ma conception du rôle de président me porte à déléguer (...) » (*Le Monde*, 16/01/01, p. 28) ≈ *j'assume l'échec dans sa totalité et je l'assume à tous points de vue.*

Nous poserons donc deux fonctionnements pour ces adverbes, correspondant à deux effets de sens distincts, même s'ils peuvent être ramenés, à un niveau d'abstraction plus élevé, à une même opération de quantification :

– un fonctionnement strictement quantitatif, qui respecte la contrainte de télélicité et nécessite une structure partie/tout pour le sujet ou l'objet de la phrase.

– un fonctionnement qualitatif, qui n'est pas soumis à cette contrainte de télélicité ⁸:

- **avec un procès télélique** (par exemple : *se tromper complètement de chemin, changer totalement d'avis*), l'adverbe marque le degré maximal d'actualisation du prédicat, l'accomplissement du procès jusqu'à son terme.

- **avec un procès atélique**, en revanche, la complétude va s'exercer sur l'ensemble des points de vue susceptibles de valider le procès, la prédication est validée à tous points de vue⁹.

Il semble alors qu'au sein de la classification de Molinier & Levrier, *totalemment*, *entièrement* et *complètement* soient à rapprocher, dans leur fonctionnement qualitatif, des adverbes d'extension qualitative, qui marquent l'adéquation du prédicat avec son sujet, d'où la paraphrase que nous proposons pour un exemple tel que (28) :

⁸ Si on étend cette analyse aux constructions intransitives, en particulier aux constructions attributives, nous sommes obligée de prendre en compte non plus seulement la distinction télélique/atélique mais aussi l'opposition entre échelles semi-ouvertes et échelles fermées que propose Kennedy 1999. Nous renvoyons précisément à Abeillé et alii 2003 qui expliquent dans la perspective de Kennedy la complémentarité de fonctionnement observable entre adverbes dits d'intensité (*légèrement, faiblement, extrêmement, ...*) et adverbes de complétude, que nous illustrons au moyen du couple d'énoncés suivants :

(a) *un homme extrêmement / *complètement grand*

(b) *un verre # extrêmement / complètement vide* (Abeillé et alii 2003 : 194)

Parce que les adverbes de complétude sélectionnent une échelle fermée, *complètement* ne peut modifier l'adjectif *grand* auquel on associe une échelle semi-ouverte. En revanche, *complètement* peut modifier l'adjectif *vide* qui est associé à une échelle fermée. Un adverbe d'intensité comme *extrêmement* présente le fonctionnement inverse : parce qu'il sélectionne en principe une échelle semi-ouverte, l'adverbe *extrêmement* peut modifier *grand* et plus difficilement *vide*.

⁹ Nous prenons ici la notion de *point de vue* de façon informelle. Elle est actuellement utilisée par plusieurs auteurs comme Nølke 1994, Krønning 19 ?? ou Haillet 20 ?? dans des acceptions partiellement différentes. Il conviendrait de préciser ultérieurement cette notion au sein de notre analyse, mais pour l'instant, nous nous appuyons essentiellement sur le fait qu'on puisse paraphraser ces tours par *à tous points de vue* ou *à tous égards*.

(28) « J'avais autour de moi beaucoup d'artistes (...) qui le vénéraient **complètement** » (*Le Monde*, 21/02/01, p. 28) ≈ *j'avais autour de moi beaucoup d'artistes (...) qui le vénéraient vraiment/véritablement.*

Reste que les 3 adverbes n'ont pas un fonctionnement identique dans les constructions verbales et que nous leur reconnaissons des contextes privilégiés.

4. Conditions d'emploi respectives de chacun de ces adverbes

3. 1. *Total/totalement, entier/entièrement*

Pour identifier les conditions d'emploi de ces trois adverbes, nous partirons de l'analyse que C. Schnedecker (2004 ; 2006) propose des adjectifs source *total* et *entier*. C. Schnedecker 2004 reconnaît deux fonctionnements pour *total* qui me semblent correspondre aux deux fonctionnements perçus pour *totalement* :

- lorsque *total* porte sur une entité concrète non animée, l'adjectif a une fonction quantifiante, il est l'antonyme de *partiel* et il confirme le caractère borné des entités conçues comme un tout homogène divisible en parties. Dans l'exemple (32) que nous mettrons en correspondance avec (33), le bornage de l'entité peut se vérifier au moyen de la paraphrase avec *tout*¹⁰ ou *la totalité de*. Soit :

(32) Lucie a repeint la surface **totale** des murs de sa chambre ≈ *Lucie a repeint toute la surface* ou *la totalité de la surface* (Schnedecker 2004 :)

(33) Lucie a repeint **totalement** la surface des murs de sa chambre¹¹

- lorsque *total* porte sur un nom abstrait massif, le comportement de *total*, qui prend une valeur intensive, diffère radicalement. Dans l'exemple (34) que nous rapprocherons de (35), l'adverbe *total* n'est plus antonyme de *partiel* mais de *modéré* ou *relatif* et il n'accepte plus la paraphrase avec *tout* ou *la totalité de* :

¹⁰ C. Schnedecker s'appuie ici sur l'analyse de Kleiber 1998 : « *Tout*, parce qu'il indique la totalité, nécessite d'une part un domaine de quantification borné et d'autre part une structuration interne partitive de ce domaine » (Kleiber 1998 : 90).

¹¹ La valeur sémantique de l'adjectif et celle de l'adverbe correspondant sont ici comparables, au sens où ils marquent le même type de relation sémantique, même s'il ne peut y avoir, bien sûr, une relation de stricte paraphrase entre les deux. L'adverbe en *-ment* par opposition à son adjectif source ne qualifie pas l'objet mais le rapport existant entre le SN objet et le verbe, nous citons à cet égard Guimier (1996 : 50) « D'une façon générale, l'adverbe [intra-prédicatif] qualifie le verbe dans sa relation avec au moins un argument. Il en résulte

(34) Lucie a une **totale**¹² confiance en sa tante / Lucie a une confiance modérée en sa tante / ?Lucie a une confiance partielle en sa tante ≈ *Lucie a **toute** une confiance / *Lucie a **la totalité de** la confiance (Schnecker 2004 :)

(35) Lucie a **totale**ment confiance en sa tante.

Nous retrouvons ces deux types d'emploi pour *entier*, mais C. Schnecker 2006 voit une complémentarité de fonctionnement entre les deux adjectifs. Alors que *total* présente des affinités avec les noms abstraits massifs (*confiance totale, franchise totale, silence total*), les noms comptables visant des tous dont la structuration interne est hétérogène constituent le contexte privilégié de *entier* (*des jours entiers, des chapitres entiers, une famille entière*). Si *entier* marque la totalité, celle-ci est conçue dans sa compositionnalité, nous citons Schnecker 2007 : 182 « *entier* renvoie à un tout composite, l'accès à ce tout ayant pour préalable l'accès à ses parties, ce qui le distingue notamment d'un adjectif *total* visant des totalités massives »

Sur la base de cette analyse, nous avons posé l'hypothèse d'une corrélation sémantique entre fonctionnement adverbial et fonctionnement de l'adjectif source¹³ et nous avons essayé de montrer que l'adverbe *entièrement* imposait les mêmes contraintes que l'adjectif radical *entier*, c'est-à-dire qu'une totalité dans sa portée était perçue préférentiellement comme une totalité compositionnelle. En cherchant les contextes dans lesquels *totale*ment ne pouvait être remplacé par *entièrement*, nous avons pu effectivement observer la difficulté pour *entièrement* de se substituer à *totale*ment en l'absence d'une structure partie/tout pour l'objet de la phrase dans un exemple tel que (36) ou (37) :

(36) Une façon de rappeler que son adversaire russe a **totale**ment déserté les podiums cette saison (*Le Monde*, 2/09/02, p. 12)

► *son adversaire russe a ??entièrement déserté les podiums*

que la construction nominale (nom et adjectif) et la construction verbale (verbe et adverbe) ne s'utiliseront pas forcément dans les mêmes conditions.»

¹² Schnecker 2006 a montré que dans cet emploi, l'adjectif *total* présentait les caractéristiques syntaxiques de l'adjectif qualificatif prototypique, il accepte la fonction attribut, l'antéposition quand il est épithète, la gradation et il se coordonne avec un adjectif qualificatif. Dans son emploi quantitatif (cf. ex. 32), il refuse au contraire la position attribut, il est obligatoirement postposé au nom quand il est épithète, et il est coordonnable avec un adjectif en emploi non qualificatif.

¹³ On peut parfois montrer que la corrélation sémantique adjectif/adverbe se double d'une corrélation positionnelle, voir à ce sujet Lenepveu 2002. Ici, on peut seulement distinguer sémantiquement et syntaxiquement deux fonctionnements de l'adjectif et les mettre en relation avec deux fonctionnements sémantiques de l'adverbe en *-ment*, mais qui ne correspondent pas à deux positions distinctes pour cet adverbe.

(37) Les crises qui ont ébranlé le système financier international (...) avaient **totalem**ent découragé les investisseurs (*Le Monde*, 13/12/02, p. 7)

► *les crises avaient ??entièrement découragé les investisseurs*

En revanche, *entièrement* est acceptable quand l'objet humain peut être pris comme un tout hétérogène avec des parties (par ex. : *Paul a été entièrement recouvert de boue*). Alors qu'avec *totalem*ent, la totalité semble pouvoir être donnée directement, c'est-à-dire être accessible sans passer par les parties, *entièrement* signale le plus souvent une totalité compositionnelle. Nous ajoutons que cette totalité se construit par addition positive de parties. *Entièrement* est en effet difficilement compatible avec des prédicats négatifs¹⁴. Et si la lecture qualitative n'est pas systématiquement exclue, si on peut perdre l'aspect compositionnel, le prédicat reste de toute façon préférentiellement positif. Des verbes comme *ignorer*, *refuser* ou encore *aimer*, *négliger* sont ainsi plus difficilement compatibles avec *entièrement*. A titre purement indicatif, une petite recherche sur Google montre que la valeur axiologique du prédicat est un des paramètres qui déterminent le choix de l'adverbe. Sur un nombre à peu près équivalent d'occurrences adverbiales¹⁵, nous avons comparé *refuser entièrement* à *refuser totalem*ent, et nous avons constaté 7 fois moins d'occurrences de *refuser entièrement* que d'occurrences de *refuser totalem*ent¹⁶, une différence quantitative que nous n'avons pas retrouvée en comparant *accepter entièrement* à *accepter totalem*ent¹⁷. Les mêmes observations peuvent être faites pour *ignorer* et *connaître* avec 100 fois moins d'occurrences de *ignorer entièrement* que de *ignorer totalem*ent¹⁸ alors que la différence quantitative est très faible entre *connaître entièrement* et *connaître totalem*ent¹⁹.

3. 2. Complet/complètement

Pour terminer, nous établirons une corrélation sémantique entre l'adverbe *complètement* et son adjectif source à partir de la définition que donne le Dictionnaire des synonymes de Guizot (1864 : 286) de l'adjectif *complet* par opposition à *entier* :

¹⁴ Le positif et le négatif sont pris ici comme les deux pôles de l'axiologique (voir à ce sujet Galatanu 2002).

¹⁵ 29 400 000 d'occurrences pour *entièrement* ; 28 000 000 d'occurrences pour *totalem*ent.

¹⁶ *refuser entièrement* : 180 occurrences / *refuser totalem*ent : 1250 occurrences

¹⁷ *accepter entièrement* : 1420 occurrences / *accepter totalem*ent : 1640 occurrences

¹⁸ *ignorer entièrement* : 226 occurrences / *ignorer totalem*ent : 23 000 occurrences

¹⁹ *connaître entièrement* : 380 occurrences / *connaître totalem*ent : 245 occurrences

« Une chose est *entière* quand elle n'est ni mutilée, ni brisée, ni partagée, et que toutes ses parties sont jointes ou assemblées de la façon dont elles doivent l'être : elle est *complète* lorsqu'il ne manque rien, et qu'elle a tout ce qui lui convient. »²⁰

L'adverbe *complètement*, comme l'adjectif *complet*, signale une absence de complémentaire, une absence de reste, or de cette absence de reste découle un effet de sens paradigmatissant au sens de Nølke 1983²¹. En tant qu'adverbe, *complètement* engage en effet la prédication dans un rapport paradigmatique, ce que nous pouvons mettre en évidence si nous cherchons les contextes dans lesquels cet adverbe est difficilement remplaçable par les deux autres adverbes. Un exemple :

(38) si je suis élu, je serai maire **complètement** pendant 6 ans, quelle que soit ma situation / *?totalement* / *??entièrement*

Je serai maire complètement pendant 6 ans signifie que le locuteur sera **exclusivement / uniquement** maire et qu'il ne cumulera pas d'autres fonctions. *Complètement* peut se paraphraser ici par deux adverbes paradigmatissants dont le propre est de retenir un seul élément du paradigme convoqué et d'exclure simultanément tout autre élément susceptible d'appartenir à ce paradigme. Dans ces contextes différenciateurs²², il apparaît que la totalité se construit négativement. Soit les énoncés (39) et (40) :

(39) Paul habite complètement à Caen depuis 2 ans

(40) Paul est complètement chez Renault depuis l'automne

(39) signifie que Paul est *tout à fait* à Caen et nous pouvons en inférer qu'il n'a pas de logement ailleurs, tandis que (40) signifie que Paul est tout à fait chez Renault et par inférence qu'il n'est pas employé ailleurs, c'est-à-dire qu'il ne travaille que chez Renault. De tels

²⁰ On trouve déjà cette analyse dans le *Dictionnaire critique de la langue française* de l'abbé Féraud (1788 : 109) à l'entrée *entier* : « (...) une chose est *entière*, lorsqu'elle n'est, ni mutilée, ni partagée, et qu'elle est *complète*, lorsqu'il ne lui manque rien ». Nous renvoyons également à la première acception de *complet* dans Le Petit Robert : « 1° Auquel ne manque aucun des éléments qui doivent le constituer (qu'il s'agisse d'un ensemble défini par avance ou d'une estimation subjective) »

²¹ Voir également Nøjgaard 1992.

²² Par rapport à des adverbes nettement paradigmatissants comme *presque* ou *à peine* qui présupposent une comparaison avec une situation où le prédicat est pleinement adéquat (*il marche presque / il marche*) les adverbes *totalement*, *entièrement* et *complètement* sont difficilement perçus comme paradigmatissants parce qu'ils signalent la pleine adéquation du prédicat, c'est-à-dire la validation maximale de la prédication. Mais certains contextes font apparaître la valeur plus fortement paradigmatissante de *complètement* par rapport à *totalement* ou *entièrement*.

contextes font apparaître la valeur plus fortement paradigmatrice de *complètement* par rapport à *totalemment* et *entièrement*²³.

Conclusion

Nous avons trois adverbes de complétude qui expriment la totalité et cette totalité est appréhendée tantôt sur un mode quantitatif (elle concerne alors les objets du verbe) tantôt sur un mode qualitatif (l'adverbe prend une valeur intensive).

Avec *totalemment*, tout comme avec l'adjectif *total*, la totalité est appréhendée directement, sans passer par un mode de construction spécifique. A l'inverse, *entièrement*, comme *entier*, donne à construire la totalité par composition positive (par addition) de parties. Quant à l'adverbe *complètement*, il exprime comme *complet*, la construction négative d'une totalité par absence de complémentaire, d'où résulte un effet paradigmatrice.

Eléments de bibliographie :

- Abeillé, A., Doetjes, J., Molendijk, A., De Swart, H. (2003), « Adverbs and quantification », F. CORBLIN & H. DE SWART (eds), *Handbook of French semantics*, CSLI, Stanford, 185-210.
- Fuchs, C., Gosselin, L. & Victorri, B. (1991), « Polysémie, glissements de sens et calcul des types de procès », *Travaux de linguistique et de philologie* 29, 137-169.
- Galatanu, O. (2002) : "La dimension axiologique de l'argumentation", M. CAREL (éd.), *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, Paris, Kimé, 93-107.
- Guimier, Cl. (1996), *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en -ment*, Paris-Gap, Ophrys.
- Guizot, M. (1864), *Dictionnaire Universel des synonymes de la Langue Française*, Paris, Didier, (7^{ème} édition)
- Kleiber, G. (1997), « Massif/comptable et partie/tout », *Verbum*, XIX/3, 321-337.
- Kleiber, G. (1998), « *Tout* et ses domaines : sur la structure *tout+déterminant+N* ». A. ENGLEBERT & al. (éds), *La Ligne claire*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 87-98.
- Lenepveu V. (2002), « Adjectifs et adverbes : une corrélation syntactico-sémantique », *Le français moderne*, 70, 1, 45-70.
- Lenepveu, V. (2006) : « Structure grammaticale et valeur sémantico-pragmatique des locutions adverbiales de reformulation *tout compte fait*, *tout bien considéré*, *tout bien pesé*, ... », François, J. & Mejri, S. (dir.), *Composition syntaxique et figement lexical*, Bibliothèque de *Syntaxe & Sémantique*, 3^{ème} vol., Presses Universitaires de Caen, 187-202.

²³ Plutôt que des classes, nous aurions donc des modes de fonctionnement qui se chevauchent au sens où les adverbes quantificateurs de complétude peuvent très bien se rapprocher des adverbes d'extension qualitative, mais au sens aussi où les adverbes de complétude peuvent marquer un rapport au paradigme.

- Molinier, C. et Levrier, F. (2000), *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*, Genève-Paris, Droz.
- Nøjgaard, M. (1992-93-95), *Les adverbes français. Essai de description fonctionnelle*, 3 vols., Historisk-filosofiske Meddelelser, 66, Copenhague, Munksgaard.
- Nølke, H. (1983), *Les adverbes paradigmatiques : fonction et analyse*, Revue Romane, numéro spécial 23, Copenhague, Akademisk Forlag.
- Nølke, H. (1994), *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain-Paris, Peeters.
- Piñón, C. (2005), « Adverbs of completion in an event semantics », H. J. VERKUYL, H. DE SWART & A. VAN HOUT (éds), *Perspectives on aspect*, Springer, 149-166.
- Rey, A. & Rey-Debove (1967), *Le Petit Robert, Dictionnaire alphabétique & analogique de la Langue Française*, Paris, Le Robert, (nouvelle édition revue, corrigée et mise à jour pour 1981)
- Schlyter, S. (1977), *La place des adverbes en -ment en français*. Dissertation, Constance.
- Schnedecker, C. (2004), « L'expression adjectivale de l'intensité : le cas de *total* appliqué aux noms de propriétés d'objets et d'humains », *Travaux linguistiques du CERLICO*, 17, Presses Universitaires de Rennes, 67-90.
- Schnedecker, C. (2006), « L'expression adjectivale de la totalité : le cas d'*entier* appliqué à certains noms comptables », G. KLEIBER, C. SCHNEDECKER & A. THEISSEN (éds.), *La relation partie-tout*, Bibliothèque de l'Information grammaticale, 59, Louvain-Paris-Dudley, Peeters, 167-183.
- Tenny, C. (2000), « Core events and adverbial modification », C. TENNY & J. PUSTEJOVSKY (éds), *Events as Grammatical Objects : the Converging Perspectives of Lexical Semantics and Syntax*, Stanford, CA : CLSI Publishers, 285-334.